



Attente de la cour d'appel

Par **lolotte50**, le **04/05/2012 à 12:35**

Bonjour,
Je ne donnerais pas mon nom car je vais déjà raconté une histoire assez dur ..
Je suis âgée de 23 ans maintenant mais il y a environ 9 - 10 ans j'ai subi des attouchements par un voisin de mes parents je ne raconterais pas les détails car je pense que pour oublié il faut ne pas raconter trop souvent et rabacher toujours la même histoire
Je suis donc aller porter plainte en octobre 2009 et suis passée a un premier procès le 27 avril 2010 .Cependant après 4 heures d'attente le tribunal ma renvoyée chez moi sans verdict . J'ai donc été recontacter par lettre pour un second procès en octobre 2010 . Je suis donc aller au tribunal avec beaucoup de stress . Après le procès j'étais très soulagé mais sous les conseil de mes parents et de mon avocat j'ai fait appel alors que j'étais très contente du verdict . J'ai donc fait appel mais depuis aucune nouvelle de mon avocat ni même de la cour d'appel . Quand j'appel mon avocat c'est toujours la même " il faut attendre encore 6 mois"
Je voudrais que cet affaire soit fini et qu'il ne soit pas en liberté (je ne suis pas la seule a avoir eu des attouchements mais la seule a avoir porter plainte)
Je vous demande juste comment faire pour faire avancer les choses j'aimerais faire ma vie tranquillement